

La conscience ne peut pas être emprisonnée - La conviction demeure, la résistance continue

samedi 17 avril 2021, par [HKCTU](#) (Date de rédaction antérieure : 16 avril 2021).

Aujourd'hui, le système judiciaire a une fois de plus fermé les yeux sur l'injustice sociale. Le système en place est, une fois de plus, l'outil des oppresseurs, envoyant des manifestant.es pacifiques en prison.

La liste des prisonnier.es politiques comprend le secrétaire général de HKCTU, Lee Cheuk Yan, et une membre du Labour Party, Cyd Ho Sau Lan. Ces deux personnes ont été respectivement condamnées à 14 mois et 8 mois d'emprisonnement pour leur participation à une manifestation pacifique. Nous sommes exaspérés par une telle tyrannie, et nous ne nous laisserons pas intimider par une quelconque persécution politique. Nous continuerons à défendre nos convictions aux côtés de nos compatriotes de Hong Kong.

Les droits civiques dans les manifestations, y compris la marche du 18 août 2019 et celle du 31 août 2019, ont été barbaquement volés par la police de Hong Kong. C'est la raison pour laquelle les citoyen.es de Hong Kong ont eu recours à la désobéissance civile. En citant les mots de Lee Cheuk Yan avant d'être condamné à l'emprisonnement, il est de notre honneur de pouvoir manifester avec des millions de citoyen.nes de Hong Kong.

C'est toujours le tyran qui doit être traduit en justice, et jamais le peuple opprimé. Les temps de plus en plus turbulents exigent que nous nous engagions et que nous nous mobilisions. Il est de notre devoir de prendre la suite de celles et ceux qui nous ont précédé. C'est ainsi que nous poursuivrons la résistance. Ainsi, tant que la conviction demeurera, la résistance de Hong Kong continuera.

Nous pouvons être emprisonné.es physiquement, mais notre conscience continue de rester libre. Le peuple de Hong Kong, emprisonné ou non, restera solidaire et continuera à se battre pour un avenir démocratique.

Confédération des syndicats de Hong Kong (HKCTU) - 16 avril 2021 -

P.-S.

Traduction : Union syndicale Solidaires